

## GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 juillet 2018 N° 356

## Gérald DARMANIN félicite les douaniers pour l'interception de plus de 5 tonnes de cannabis en moins d'une semaine

En moins d'une semaine, les brigades des douanes d'Hendaye, Arcachon, Narbonne et Perpignan ont réalisé plusieurs saisies majeures de cannabis sur l'autoroute et les axes secondaires. Au total, ce sont 5,2 tonnes de cannabis qui ont ainsi été interceptées (3,9 t de résine et 1,2 d'herbe de

cannabis) par les agents des douanes dans divers véhicules en provenance d'Espagne.

La valeur totale de la marchandise saisie est estimée à près de 42 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Le 12 juillet, les douaniers d'Hendaye ont saisi 1,3 tonne de cannabis dissimulée dans une cache aménagée lors du contrôle d'un camion frigorifique. Le 16 juillet, ils ont ensuite découvert 512 kg d'herbe de cannabis dissimulés dans divers appareils électriques et meubles transportés lors d'un faux déménagement entre l'Espagne et les Pays-Bas.

Les 17 juillet, les douaniers de Narbonne ont saisi 1,6 tonne de résine et 474 kg d'herbe lors du contrôle d'un poids lourd sur l'autoroute A9. La découverte de la drogue, dissimulée au milieu d'un chargement de caisses en plastique, a été facilitée par le recours à un chien anti-stupéfiant.

Le 18 juillet, les douaniers d'Arcachon ont intercepté 497 kg de cannabis à l'issue d'une course poursuite avec un véhicule utilitaire sur l'A63.

Le 19 juillet, les douaniers de Perpignan ont également intercepté 780 kg de résine de cannabis après une course poursuite avec un trafiquant à bord d'une grosse cylindrée.

Au total, 6 personnes ont été interpellées.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Je tiens à féliciter les agents des douanes pour leur très grand professionnalisme et leur implication sans faille dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, parfois au péril de leur vie, pour protéger notre pays et nos concitoyens».

En 2017, la douane française a saisi 46,1 tonnes de cannabis sur le territoire national (+ 31,3% par rapport à 2016) et 18,6 tonnes à l'étranger sur renseignement de la douane française.

## Contact presse:

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane 01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

